

BREZONA



« Un peuple se fait autour d'un principe, comme une famille autour du foyer, qui la réchauffe et la nourrit. »

STUR, N° 14-15, Décembre 1938.

RÉALITÉS DU TEMPS PRÉSENT

Pour la grande majorité des nationalistes bretons, la question bretonne se présentait avant-guerre, à peu près comme suit : les valeurs spirituelles bretonnes, c'est-à-dire la langue, la culture, les traditions, l'âme populaire..... étaient en voie de disparition sous l'action successive des divers gouvernements, qui se succédaient en FRANCE depuis 1789. Il n'y avait aucun espoir de voir l'orientation gouvernementale changer, puisque de droite, du centre ou de gauche, tous ces gouvernements obéissaient à une même directive, l'unification des êtres humains habitant les territoires de la FRANCE et de ses colonies.

A cette situation, il ne pouvait donc y avoir qu'un seul remède : tracer sur la carte de FRANCE, en trait plein, à la rigueur en pointillé, une ligne, qui suive les limites historiques de la BRETAGNE, et à l'intérieur de cette ligne, faire mener au peuple breton une vie indépendante, garantie par une souveraineté territoriale absolue.

Très logiques à l'époque, ces conceptions nous semblent devoir être complètement révisées pour tenir compte des réalités du temps présent.

Deux grandes idées nouvelles — nouvelles du moins pour les esprits qui, obnubilés par une propagande judéo-démocrate intéressée, commencent seulement maintenant à comprendre devant l'évidence — sont en train de triompher définitivement sur notre vieux continent : l'idée raciale, l'idée européenne.

Idee raciale : les progrès de l'humanité ne peuvent être effectués que par les races pures,

seules capables de créer des valeurs spirituelles, bien commun de l'humanité, et tremplin, servant à ses futurs essors.

Idee européenne : l'Europe, berceau des valeurs humaines les plus élevées, doit s'unir pour défendre et développer ce trésor, qu'elle détient.

Et alors, la question bretonne s'élargit singulièrement ; ce ne sont plus seulement les valeurs spirituelles bretonnes, qu'il s'agit de sauvegarder, mais bien leur source, la race bretonne ; ce n'est plus un passé mort, qu'il faut chercher à perpétuer, mais le creuset, d'où sortira la pensée bretonne de demain.

Et la solution du problème change aussi considérablement ; elle ne peut plus être d'ordre exclusivement territorial tout d'abord. A cela, une raison de fait ; pour l'Europe de demain, le sol breton constitue une position économique privilégiée pour le temps de paix ; il en résultera naturellement pour la BRETAGNE, des servitudes européennes, dont les bretons seront, d'ailleurs, les premiers bénéficiaires en tant qu'Européens.

C'est par le triomphe de l'idée raciale et de l'idée européenne que seront assurées automatiquement les conditions extérieures favorables à la sauvegarde de notre race. A nous, bretons, et à nous seulement, de créer les conditions intérieures nécessaires, c'est-à-dire, de réveiller chez notre peuple le sens racial, d'éveiller chez lui le sens européen.

Sao BREIZ.

BREZONA.

LA RACE BRETONNE

La loi naturelle

La Déclaration des Droits de l'Homme a répandu dans le monde, depuis un siècle et demi, la plus formidable erreur de tous les temps en énonçant le principe, suivant lequel l'individu est la cellule organique de la Société. Il n'en est, en fait, que la composante atomique, atome, que l'on ne peut isoler sans des risques graves. L'être humain, fait pour vivre en société, aime, s'accouple et procréé, toutes activités qui constituent la famille, seule cellule de base de la Société.

Chaque famille initiale, augmentée des familles des enfants et des petits-enfants, ainsi que des familles alliées à ceux-ci, forme le clan. Le Clan, comme la ruche, essaime et engendre d'autres clans. Et l'ensemble des Clans, de même origine, constitue la Race. Le retour à la loi naturelle et à ses conséquences amènera demain le continent néo-européen, groupement des races unies par la communauté de vie matérielle et morale.

La race bretonne

De même que l'intérêt du clan est lié à la prospérité de chaque famille, de même l'intérêt de la nouvelle Europe sera lié moralement et matériellement à la prospérité de chaque race. C'est à nous, bretons, qu'il appartient de faire valoir les droits à la vie, de la race bretonne.

Nos ancêtres sont, indiscutablement, ces bretons, émigrés de GRANDE-BRETAGNE, vers le v^e siècle, sous la poussée des Angles et des Saxons. Ces émigrants vinrent s'établir en ARMORIQUE, où ils se fusionnèrent avec les débris de la race autochtone, décimée par les représailles de ROME et les razzias des tribus barbares.

Ces Armoriciens se trouvaient être cousins germains des nouveaux arrivants bretons, car ils étaient issus des Celtes BOLG ou Belges, les uns et les autres. Aussi, la fusion s'opéra sans heurt, et les conditions géologiques, géographiques, cosmiques modélèrent le physique de cette nouvelle race, la notre, la race Bretonne Armoricaine.

Quinze siècles de communauté de vie, d'histoire et de traditions en modélèrent l'âme ; et il en résulta les Celtes bretons, membres de la race des Celtes, eux-mêmes rameau de la grande race Aryenne des Nordiques, apparentés de très près avec les Germains, de si près même que les historiens et les géographes antiques nous confondent souvent.

La forme physique a évolué profondément sous l'influence de notre situation géographique ; le sol breton est un transformateur puissant, auquel rien ne résiste. Nous savons que les animaux, importés d'autres pays, perdent, en quelques générations, leurs caractéristiques propres pour prendre, progressivement, celles des animaux de race bretonne. Il ne pouvait en être autrement du corps humain. Cependant, si chez nous le type standard a évolué, nous n'en sommes pas moins une variété de Nordiques, et l'âme de la race, ce qu'il est convenu d'appeler le génie racique, est imprégnée de nordisme dans toutes ses manifestations.

Le sentiment de la race

Tout breton possède en lui, le sentiment de la race, parfois à l'état latent, mais toujours vivant.

C'est cette émotion, ce souffle d'orgueil, ce sentiment indéfinissable, que nous avons tous ressenti un jour devant quelque chose de chez nous, un costume de notre pays, un air de biniou, et qui nous poussait à crier : « je suis breton ». Ces manifestations, souvent naïves et puériles, c'est un cri poussé au tréfonds de notre être par le génie de notre race, l'extériorisation de ce sentiment ; c'est du racisme. L'artiste, le musicien, le folkloriste, le littérateur, le linguiste, le philosophe, le lutteur ou le danseur breton, tout membre de notre race, qui consacre une partie de son temps à cultiver une branche de l'activité celtique, fait œuvre de raciste, oh, bien souvent comme Monsieur JOURDAIN faisait de la prose, sans s'en rendre compte.

Cependant, le fait est là. Cultiver une forme du Celtisme, si humble soit-elle, c'est jeter un pont entre nos ancêtres et nos descendants. C'est assurer pour une part la pérennité de la race et en défendre le génie. C'est, en un mot, participer, sous une forme parfois très détournée, au culte de notre race.

Le culte de la race

L'influence délétère de la philosophie libérale a semé, dans nombre d'esprits, l'horreur profonde de ce terme, prétendu sacrilège, et qui n'indique en fait qu'un sentiment très naturel ; et, bien des gens anathémisèrent le culte de la race, qui cependant, prêchaient et pratiquaient le culte de la famille. L'un n'est pourtant que l'extension de l'autre.

Secouons ces préjugés petits-bourgeois, et comprenons bien que le culte de la race, ce n'est, d'une part, que le culte des morts, le culte de nos ancêtres, de ceux qui nous ont transmis la vie, de

ceux que nous prolongeons, qui revivent en nous, et d'autre part, qu'une forme noble et puissante de l'amour paternel, qui veut que nous donnions cette vie, cet honneur selon la tradition de la race, à ceux qui, plus tard, lorsque nous ne serons plus, porteront le nom de bretons, à ceux qui nous prolongeront, dans lesquels nous revivrons.

Par respect pour nos Pères, par amour pour nos Fils, nous devons enseigner à ces Fils, ce que nous ont appris ces Pères.

KALONDAN.

LE RACISME ET SES CONSÉQUENCES

Ce qu'est le racisme

Bien des gens se figurent que le racisme n'est que la croyance à l'existence des races. Si ce n'était que cela, il aurait été bien inutile d'avoir créé un mot nouveau. Tout le monde reconnaît qu'il existe au moins une race blanche, une race noire et une race jaune à caractéristiques physiques et morales très différentes. Ce qui est déjà plus méconnu, c'est à l'intérieur de chacune de ces grandes catégories humaines, l'existence de subdivisions ; entre membres de ces subdivisions les différences sont, il est vrai, moins notables, mais elles existent néanmoins.

Le racisme est d'abord, essentiellement, non une croyance, mais la constatation d'un fait ; toute race, qui se métisse, est appelée à disparaître, parce qu'elle perd son énergie civilisatrice.

C'est, ensuite, la négation de l'idée de l'égalité « terrestre » des races, et l'affirmation de leur diversité et de leur valeur plus ou moins élevée. Le racisme admet de même la diversité et la valeur plus ou moins élevée des peuples, enfin, la diversité et la valeur plus ou moins élevée des individus d'une même race ou d'un même peuple.

C'est, en un mot, le *Système de principes* opposés à ceux contenus dans la « Déclaration des Droits de l'Homme », et à leur conséquence directe, le marxisme.

Pour juger entre les deux conceptions, nous n'avons qu'à regarder ce qui s'est passé autour de nous depuis vingt ans, et il sera facile de conclure, d'après leurs résultats, quelle est la meilleure. Il est, d'ailleurs, assez paradoxal de constater que ce

sont les racistes les plus outranciers, les Juifs, qui sont à la base de toute propagande contre le racisme. L'explication de ce fait est, d'ailleurs, simple : reconnaissant la supériorité que donne une race pure, ils ont cherché et à conserver ce trésor pour eux, et à le détruire chez les autres, pour s'éviter toute concurrence.

Certaines conséquences du racisme

Nous ne pouvons envisager, dans ce cadre limité, d'étudier toutes les conséquences qui découlent de l'idée raciste ; bornons-nous à celles qui concernent l'organisation intérieure d'un pays.

1° - Communauté populaire : ce n'est pas, à vrai dire, une conséquence du racisme, mais plutôt une forme différente de cette idée. Tous les individus d'un peuple de race pure ont, entre eux, une parenté, une affinité beaucoup plus étroite, qu'un peuple d'êtres humains réunis par le hasard sur le même point de la planète. Il en résulte des liens analogues à ceux de la famille ; il en résulte la possibilité de formation d'une âme populaire entre gens qui, moulés dans le même moule ancestral, sont aptes à penser de même.

L'existence d'une semblable communauté populaire ou communauté raciale entraîne le rejet automatique hors de son sein de quiconque viendrait troubler son homogénéité, c'est-à-dire, de tout inassimilable ;

2° - Direction de cette communauté par les élites sorties des masses populaires : les individus étant inégaux, l'intérêt de la communauté est de se faire diriger par les meilleurs. Celui qui, seul, surpasse les autres par ses qualités intrinsèques, est le chef désigné par la nature ;

3° - Justice sociale : dans une telle société raciale, la répartition des biens ne peut se faire comme dans les sociétés capitalistes ou aristocratiques d'après l'argent possédé ou la naissance, parce que ces qualités n'ont aucune valeur raciale, mais uniquement d'après le mérite intrinsèque de l'individu. Quant aux faibles, aux malchanceux, ils sont soutenus par l'ensemble de la communauté, en vertu de la solidarité quasi-familiale qui unit tous les membres d'une même race.

Quelques objections au racisme

Une propagande judéo-démocrate intéressée a laissé, dans de nombreuses cervelles, des objections dont la réfutation est bien aisée.

1° - Le racisme est une théorie spécifiquement allemande : même si c'était vrai, ce n'est pas cela qui l'empêcherait d'être juste. La lumière électrique est une invention américaine et nous nous éclairons cependant à l'électricité en Europe. Mais, le théoricien qui est à la base du racisme moderne, est un Normand, né d'ailleurs en BRETAGNE, le comte de Gobineau ;

2° - Le racisme est condamné par l'Eglise catholique : il est vrai que certaines exagérations du racisme ont pu être condamnées par encyclique pontificale, mais non le racisme ; relisez le texte exact et complet, et vous lirez ces lignes de Pie XI : « La race, le peuple..., valeurs fondamentales de la

communauté humaine, choses qui tiennent dans l'ordre terrestre, une place nécessaire et honorable ». La place nous manque pour donner la suite de ce texte fondamental ;

3° - Il n'y a qu'une seule race blanche, résultant des croisements entre les diverses races originelles ; qu'il y ait eu un certain croisement, c'est certain, et ce n'est pas heureux ; mais, qu'il soit définitif et général, c'est faux. Comparez un Lillois et un Marseillais de vieilles familles autochtones tous deux et vous verrez les échantillons de deux races distinctes, malgré tous les croisements facilités par une nationalité commune.

André LAJAT.

A P P E L

Groupement d'études, créé à l'intérieur d'un Parti politique, nous nous sommes détachés de celui-ci, car RIEN dans ce qu'il laissait connaître de ses idées constructives ne cadrerait avec les nôtres ; Rien de sa ligne politique ondoyante ne concordait avec nos vues franches et nettes.

Nous avons cherché à transformer l'esprit de ce Parti, ou plus exactement de ses dirigeants, mais en vain, car nous nous sommes heurtés à des forces occultes.

Nous adressons un appel à ceux nombreux, que nous savons penser comme nous, pour qu'ils viennent avec nous ;

à ceux, qui veulent un pays nouveau, fondé sur les trois grands principes de

LA COMMUNAUTÉ POPULAIRE

LA JUSTICE SOCIALE

LE GOUVERNEMENT DES ÉLITES

Groupement d'études, nous nous transformons par la force des choses en groupement d'action.

De l'action, nous en ferons.

Sao BREIZ.

Le groupe « BREZONA ».